AVERTISSEMENTS AGRICOLES



EDITION GRANDES CULTURES

000161
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REGIE DEPOT LEGAL
PERIODIQUES - SERVICE IMPRIMERIE
58, RUE RICHELIEU

75000 PARIS

Bulletin n° 281 (01/95) 25 Janvier 1995

COLZA : larves d'altises, traitement de rattrapage souvent nécessaire sur les parcelles non protégées à l'automne

COLZA

Stade : C1 à C2 (reprise de végétation à entre noeuds visibles).

LARVES D'ALTISES

Situation

Les sondages réalisés en janvier mettent en évidence deux types de situation :

- des populations larvaires faibles (souvent comprises entre 0 et 5 % de pieds porteurs de larves) dans les parcelles protégées à l'automne ;
- des populations larvaires élevées (entre 32 et 96 % de pieds porteurs de larves) en l'absence de traitement à l'automne.

Préconisation

Les traitements de rattrapage sont inutiles sur les parcelles protégées à l'automne.

Dans les autres situations, un sondage est nécessaire. Reportez-vous au dossier Avertel page 9 pour réaliser celui-ci. Vous y trouverez également les seuils d'intervention et les produits utilisables.

CHARANCONS DE LA TIGE

Situation

Le vol n'a pas débuté. Depuis la mue imaginale (transformation en adultes fin juin), les températures ont toujours été supérieures aux normales saisonnières (sauf septembre), ce qui laisse prévoir un vol précoce dès que les journées seront calmes, douces et ensoleillées.

Préconisation

Grâce au modèle météorologique et au réseau de piégeurs (voir dossier Avertel), les dates optimales d'intervention seront précisées dans les bulletins à venir.

Ne faites pas l'erreur de traiter dès les premières captures. Les charançons ne sont pas matures à leur arrivée sur les parcelles de colza. Vous disposez de 10 à 15 jours avant qu'ils ne le deviennent. Un traitement bien placé suffit pour maîtriser l'ensemble du vol, alors qu'en intervenant trop tôt, vous vous exposez à la nécessité d'un renouvellement de la protection.

CEREALES

MALADIES

Dans le prochain bulletin début février figureront les prévisions maladies : grilles de risque en fonction des dates de semis...

DOSSIER AVERTEL

Début mars, vous recevrez la mise à jour du dossier ainsi que les dépliants habituels.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F Tél.: 49.58 39.02.

Publication périodique
Directeur Gérant: G.GOARANT
CPPAP no. 1664 A.D
ISSN 0294 - 4693





TOUTES CULTURES

CAMPAGNOLS

Situation

Piègeage hiver 94- 95

SECTEUR	DENSITE /HA					I.R.*	
	Jeunes semis	Prairies > 2 ans	Prairies < 2 ans	Bermes Chaumes	Moyenne du secteur	Femelle %	Mâle %
Surgères-Beauvoir	0	44	0	19	6	75	11
Ruffec	0	0	75	37,5	15	25	25
St Amand de Boixe	8	137,5	212,5	12,5	54	78	62,5
Rom-Couhé Vérac St Sauvant-Chaunay	12,5	212	145	50	75	60	58,5
Aiffres-Chizé	0	130	137	112	55	65	69,5
Villiers-Echiré	25	65	/	5	40	75	50
Thénezay Thouars-Airvault	0	110	95	165	55	47	46
Brioux S/ Boutonne Couture d'Argenson	18	162	125	200	75	72	66
Chives Aulnay de Saintonge	25	183	94	225	57	44	77

* I.R. (Indice de reproduction) :
- % Femelles allaitantes et gestantes ;
- % Mâles actifs.

Les résultats des piégeages, réalisés par le Service Régional de la Protection des Végétaux et les Fédérations des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures, de fin novembre à fin janvier, apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Globalement, si les densités sont faibles à moyennement élevées, **le niveau de reproduction exceptionnellement important pour l'époque** fait craindre une remontée dangereuse des populations en 1995 (plutôt en automne-hiver).
Toutefois, le climat de février jouera sans doute un rôle important, voire déterminant.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F Tél.: 49.58 39.02.

Publication périodique
Directeur Gérant: G.GOARANT
CPPAP no. 1664 A.D
ISSN 0294 - 4693

DLP-3-2-95001615









EDITION GRANDES CULTURES

TOUTES CULTURES

CAMPAGNOLS

Situation

Piègeage hiver 94- 95

SECTEUR	DENSITE /HA					I.R.*	
	Jeunes semis	Prairies > 2 ans	Prairies < 2 ans	Bermes Chaumes	Moyenne du secteur	Femelle %	Mâle %
Surgères-Beauvoir	0	44	0	19	6	75	11
Ruffec	0	0	75	37,5	15	25	25
St Amand de Boixe	8	137,5	212,5	12,5	54	78	62,5
Rom-Couhé Vérac St Sauvant-Chaunay	12,5	212	145	50	75	60	58,5
Aiffres-Chizé	0	130	137	112	55	65	69,5
Villiers-Echiré	25	65	/	5	40	75	50
Thénezay Thouars-Airvault	0	110	95	165	55	47	46
Brioux S/ Boutonne Couture d'Argenson	18	162	125	200	75	72	66
Chives Aulnay de Saintonge	25	183	94	225	57	44	77

* I.R. (Indice de reproduction) :
- % Femelles allaitantes et gestantes ;
- % Mâles actifs.

Les résultats des piégeages, réalisés par le Service Régional de la Protection des Végétaux et les Fédérations des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures, de fin novembre à fin janvier, apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Globalement, si les densités sont faibles à moyennement élevées, le **niveau de reproduction exceptionnellement important pour l'époque** fait craindre une remontée dangereuse des populations en 1995 (plutôt en automne-hiver).
Toutefois, le climat de février jouera sans doute un rôle important, voire déterminant.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F Tél.: 49.58 39.02.

Publication périodique
Directeur Gérant: G.GOARANT
CPPAP no. 1664 A.D
ISSN 0294 - 4693